

REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail- Justice- Solidarité

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

## INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION A DISTANCE



Réf. CKJ01/19/0018

Vu l'Arrêté N° 8765/MESRS/CAB/97 du 24 octobre 1997 portant réglementation des Diplômes de l'Enseignement Supérieur en République de Guinée;  
Vu l'Arrêté N° 04/497/MESRS/CAB du 25 février 2004, portant création de l'Institut Supérieur de Formation à Distance;  
Vu l'Arrêté N° 2007/3475/MESRS/CAB du 11 octobre 2007, portant réglementation des études de premier cycle de l'Enseignement Supérieur en République de Guinée;

### Le Diplôme de **Licence** (Premier Cycle LMD)

est décerné à **Abdou Gadiou CHERIF**, Matricule: 152010772  
Né(e) en 1985 à Conakry (Guinée), de Kabinet et de Kouroutime TRAORE. Nationalité: Guinéenne  
Le titulaire a satisfait aux exigences du Programme de Licence Développement Communautaire avec la Mention: **Bien**

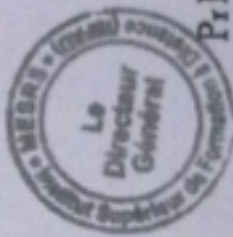
TPID  
Pour Copies Certifiées  
Conformément à l'Ordonnance  
de Conakry le 11/01/2011  
P. LE CHEF DU GREFFE  
POLYGRAPHE

En loi de quoi, le Conseil de l'Institut, en vertu de ses pouvoirs, lui décerne le grade de  
**Licencié en Développement Communautaire.**

Le Chef Service Scolarité

Mamadou Salidou BARRY

Conakry, le 21 janvier 2019  
Le Directeur Général



Pr Mamadou Salidou DIALLO

